

Notation et évaluation des élèves

Référence

BO du 25 juillet 2013 (Référentiel de compétences des enseignants)

Compétence P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- *En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.*
- *Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.*
- *Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.*
- *Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.*
- *Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.*
- *Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.*

Dossier

- Texte 1 : Les impacts de l'évaluation scolaire sur les élèves. Maryse HESSE (8^{ème} biennale de l'Education) INRP, recherche n°105 (extraits)
- Texte 2 : « Notes à l'école : à la recherche d'un système pour encourager les élèves », LePoint.fr – Publié le 9 octobre 2012
- Texte 3 : Conférence internationale OCDE/CERI « Apprendre au XXI^{ème} siècle : recherche, innovation et politiques » (Extraits, Juillet 2012)

Questions

- A partir des documents, pouvez-vous établir les caractéristiques principales des différentes modalités d'évaluation des élèves ?
- Pouvez-vous identifier les inconvénients et les limites de la notation ? Quelles seraient les autres modalités possibles d'évaluation dans la classe ?
- Quelles relations pouvez-vous établir entre l'évaluation des élèves et les choix pédagogiques de l'école ? Donnez quelques exemples.

Texte 1 : Les impacts de l'évaluation scolaire sur les élèves. Maryse HESSE (8^{ème} biennale de l'Education) INRP, recherche n°105 (extraits)

L'évaluation scolaire évoque le contrôle, la mesure, la vérification des connaissances scolaires, apprises en classe.

Elle permet de voir si l'élève s'est approprié les connaissances, enseignées par le professeur, sous forme de cours, de leçons, d'exercices...

L'enseignant, grâce à la correction des copies va positionner l'élève, dans sa discipline.

Elle est une valeur, un jugement du travail scolaire effectué.

L'évaluation a comme fonction d'amener l'élève à cibler davantage son orientation, par l'influence de ses notes.

Elle l'éclaire sur lui-même, sur ses capacités, sur ses motivations, ses intérêts, ses goûts.

Elle éclaire le professeur sur l'élève, affine un profil tout au long de l'année, dévoile des aptitudes, des compétences comme des lacunes, des difficultés scolaires.

Elle a comme fonction de guider l'élève et le professeur au travers d'un travail demandé, exécuté.

Le dictionnaire actuel de l'éducation propose deux définitions :

- « opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un évènement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision. Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des évènements. »

- « démarche ou processus conduisant au jugement et à la prise de décision. Jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d'une personne, d'un objet, d'un processus, d'une situation ou d'une organisation, en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif. »

Que veut dire « évaluer » ?

Le professeur René AMIGUES : « d'origine anglo-saxonne, l'action d'évaluer consiste à fournir des informations utiles pour éclairer une prise de décision » mais c'est aussi un « acte qui consiste à émettre un jugement de valeur à partir d'un recueil d'informations sur l'évolution ou le résultat d'un élève, en vue de prendre une décision ». (MACCARIO B.)

Les différentes formes de l'évaluation scolaire :

Elle est un accompagnement de l'apprentissage, de la remédiation (formative).

Elle est bilan, jugement, décision par contrôles, diplômes (sommativité).

Elle analyse des situations, des besoins, des profils et des savoirs ou savoir-faire d'élèves (diagnostique).

Elle élabore un projet avec des tests de positionnement (pronostique).

La docimologie (du grec dokimé soit épreuve) est la plus pratiquée en France.

Elle permet l'attribution d'une note pour reconnaître ainsi la valeur d'un devoir.

Elle est souvent appliquée à l'aide d'un référentiel ou d'un barème mais reste, avant tout à la charge du professeur.

Est-ce que l'utilisation d'un barème de notation est une garantie de précision dans la correction ?

De nombreuses recherches montrent que le système d'évaluation par notation laisse à désirer et ne représente pas réellement le niveau de l'élève en matière d'acquisition des apprentissages.

Pourtant, on observe une persistance dans les institutions scolaires à vouloir attribuer une note à toute production scolaire.

Pierre MERLE (1998) évoque le degré « d'incertitude de la notation professorale » en s'interrogeant sur le « comment définir » des moyens permettant de la limiter.

Il met en évidence « les biais sociaux d'évaluation, c'est-à-dire d'erreurs de notation systématiques et particulières dues aux contextes d'appréciation des compétences des élèves ».

Les appréciations scolaires :

La portée émotionnelle des appréciations scolaires n'est pas à négliger.

Les élèves sont des adolescents en pleine construction et souvent en pleine confusion.

Une appréciation positive renforce une volonté de travailler, donne plus d'assurance, valorise l'élève.

Une appréciation négative engendre une mésestime de soi, une blessure chez l'élève fragile, une dévalorisation qui déstabilise l'élève et lui donne une image négative de lui-même et de ses capacités.

D'après une étude menée par le ministère de l'éducation nationale sur « la note évaluation », « les appréciations et les notes demeurent des références fortes au collège.

Une grande majorité des professeurs interrogés déclare que les élèves attachent surtout de l'importance à la note, veulent la comprendre et qu'ils n'y sont jamais indifférents et les trois quarts d'entre eux désignent en premier lieu les appréciations écrites, puis la note chiffrée comme reflétant le mieux le niveau d'acquisition des élèves ».

Les élèves reconnaissent la nécessité de l'évaluation scolaire mais ils admettent être « trop évalués ».

Ils désirent une évaluation plus ciblée, qui interviendrait, en fin de trimestre, par exemple.

[Texte 2 : « Notes à l'école : à la recherche d'un système pour encourager les élèves », LePoint.fr – Publié le 9 octobre 2012](#)

Les notes découragent et produisent de l'échec, d'après les spécialistes de l'école, qui proposent de changer radicalement l'approche française de l'évaluation en s'inspirant de ce qui se fait à l'étranger et en associant davantage les élèves.

"Dans notre pays, on a tendance à pratiquer une notation un peu brutale, qui ne donne pas beaucoup confiance à l'enfant", déplorait il y a peu le ministre de l'Éducation Vincent Peillon.

La concertation pour la refondation de l'école a conclu à la nécessité de "réinventer notre système d'évaluation" qui produit trop souvent de la "démotivation et de la mésestime de soi".

"S'il suffisait de supprimer les notes, ce serait simple, mais c'est la façon de concevoir l'évaluation qui doit être complètement revue", estime André Antibì, professeur émérite à l'université de Toulouse.

"Nous devons cesser les évaluations croche-pied", renchérit Pierre Merle, sociologue spécialiste des questions scolaires, qui dénonce l'effet de classement et de compétition induit par une notation fine sur 20 points.

Dans ce contexte, la plupart des spécialistes s'accordent sur un point : l'élève doit être associé au processus.

Lors d'une interrogation, les points par question doivent être connus à l'avance et surtout les élèves doivent être interrogés sur des exercices identiques à ceux vus en classe.

"L'évaluation doit ressembler au système du code de la route. Le principe de base est donc de proposer principalement des exercices qui ont déjà été travaillés en classe", explique André Antibì.

Revoir le système de barème

"Aujourd'hui, les professeurs confondent la phase d'évaluation et la phase d'apprentissage. C'est en classe que l'on propose des exercices plus riches", explique-t-il.

"Pendant l'évaluation, pas de piège !" recommande-t-il.

Pour certains, il faut aussi revoir le système de barème sur 20 points, spécialité nationale, qui est une sorte d'"archaïsme".

"En Finlande, la plus mauvaise note, celle qui signifie que l'élève a échoué est 4/10 et cela change tout. Lorsqu'un élève à 4, il a échoué mais a une chance d'arriver à 5 puis 6, cela ne semble pas insurmontable alors qu'entre 4/20 et 10/20 il y a un gouffre", explique Pierre Merle.

"L'élève doit être partie prenante de l'évaluation : ils peuvent par exemple participer aux corrections. Et surtout, les révisions doivent se faire en classe pour casser les inégalités", affirme Agnès Florin, professeur en psychologie de l'enfant à l'université de Nantes.

"Mettre une note négative à une dictée n'a aucun sens pédagogiquement parlant. En notant par exemple la correction faite avec l'élève, on lui permet d'être actif et de progresser", ajoute-t-elle.

"Hypertrophie de l'évaluation"

Le système d'évaluation doit être assez simple pour que les élèves comme les parents puissent comprendre dans quelle mesure la tâche a été correctement ou non effectuée, explique la Société des agrégés de l'université.

Beaucoup de spécialistes prônent également la mise en place d'évaluations communes entre professeurs d'un même niveau.

Par ailleurs, ils rappellent que la notation doit rester ponctuelle.

"L'hypertrophie de l'évaluation est aujourd'hui prétexte à la diminution des heures d'enseignement", dénonce notamment la Société des agrégés.

Certains plaident carrément pour la suppression des notes au moins à l'école primaire, comme cela existe notamment en Finlande.

L'Afev, une association d'étudiants faisant du soutien scolaire, avait ainsi lancé en 2010 un appel national à la suppression des notes à l'école élémentaire.

La FCPE, principale fédération de parents d'élèves, a demandé l'arrêt complet des notes avant le lycée.

Mais certains parents, très attachés au système de notes à la française, restent à convaincre.

[Texte 3 : Conférence internationale OCDE/CERI « Apprendre au XXIème siècle : recherche, innovation et politiques » \(Extraits, Juillet 2012\)](#)

Évaluer l'apprentissage : L'évaluation formative

L'évaluation est un élément crucial du processus d'apprentissage.

Dans les établissements scolaires, les évaluations les plus directement visibles sont sommatives.

Elles sont utilisées pour mesurer ce que les élèves ont appris à la fin d'une unité de formation, pour faire passer les élèves d'une classe à l'autre, pour s'assurer qu'ils ont le niveau requis pour obtenir un diplôme de fin d'études ou pour accéder à certains postes ou encore pour sélectionner les élèves à l'entrée de l'enseignement supérieur.

Les ministères de l'Éducation se servent de l'évaluation sommative pour contraindre les établissements publics à répondre de la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent.

Enfin, les évaluations sommatives internationales – telles le PISA, le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves – servent de plus en plus à comparer les systèmes d'éducation nationaux.

Cela étant, l'évaluation peut aussi revêtir une fonction formative.

Dans les classes, l'évaluation formative désigne les évaluations interactives fréquentes des progrès et des acquis des élèves afin d'identifier les besoins et d'ajuster l'enseignement en conséquence.

Les enseignants qui utilisent des méthodes et des techniques d'évaluation formative sont mieux préparés pour répondre à la diversité des besoins des élèves – en différenciant et en adaptant leur pédagogie, pour améliorer le niveau des élèves et l'équité des résultats.

La généralisation de cette pratique se heurte toutefois à d'importants obstacles, notamment les tensions perçues entre les évaluations formatives intervenant en classe et les tests sommatifs à forte visibilité destinés à amener les établissements à répondre des résultats des élèves, ainsi qu'un manque de cohérence entre les démarches d'évaluation des systèmes, des établissements et des classes.

Les principes de l'évaluation formative peuvent être appliqués au niveau des établissements et des politiques pour déterminer les domaines à améliorer et promouvoir une culture efficace et constructive de l'évaluation à tous les niveaux des systèmes éducatifs.

Un recours plus fréquent à l'évaluation formative dans l'ensemble des systèmes peut aider les parties prenantes à surmonter les obstacles mêmes à sa diffusion dans les classes.